

## Le bois de bouchure chauffe la collectivité



*La chaudière est arrivée à saturation. - dr*

**La commune possède un réseau de chaleur, avec une chaudière alimentée par du bois provenant de la région d'Aigurande.**

*Nous avons été les premiers à nous lancer et nous servons maintenant de modèle aux autres collectivités, constate Guy Gautron, le maire de Neuvy-Saint-Sépulchre, au sujet du réseau de chaleur mis en place sur sa commune en 2007.*

### **Économie d'énergie évaluée à 40 %**

Le projet s'inscrivait dans l'Agenda 21, matérialisé localement par l'action de la Société pomologique, la foire bio, l'utilisation de produits du terroir à la cantine, et une étude en cours sur le projet *Zéro pesticide*.

L'installation d'une chaudière bois a permis, dans un premier temps, de chauffer la mairie et l'école. Le réseau, qui représente maintenant trois kilomètres de canalisations, s'est ensuite étendu aux douze logements de l'habitat regroupé des Écureuils, à la gendarmerie, au gymnase et à six pavillons individuels, avant d'alimenter, il y a six mois, le collège. « *Nous sommes arrivés à saturation* », explique le maire, qui souligne les vertus d'un système qui génère une économie d'énergie de 40 % et ne demande aucun entretien pour l'utilisateur.

Guy Gautron précise que cette opération pilote a occasionné quelques problèmes de rodage, « *mais tout est maintenant au point et nous sommes performants* ». Il ajoute : « *Cette réussite permet également de valoriser les circuits courts puisque les 1.200 à 1.500 m<sup>3</sup> de bois consommés, chaque année, sont des plaquettes de bouchure fournis par des agriculteurs du secteur d'Aigurande, par le biais de la SIC Saint-amandoise.* »

Ces différents éléments ont amené la commune à envisager l'installation d'une deuxième chaudière. Elle pourrait alimenter cent vingt maisons de l'Opac, un écoquartier en projet et satisfaire les nombreuses demandes de particuliers.

L'opération représente un coût de 450.000 à 500.000 €. La commune de Châteaumeillant, qui s'est inspirée du modèle neuviçois pour franchir le pas, et la ville du Blanc qui s'apprête à le faire, en sont elles aussi persuadées.

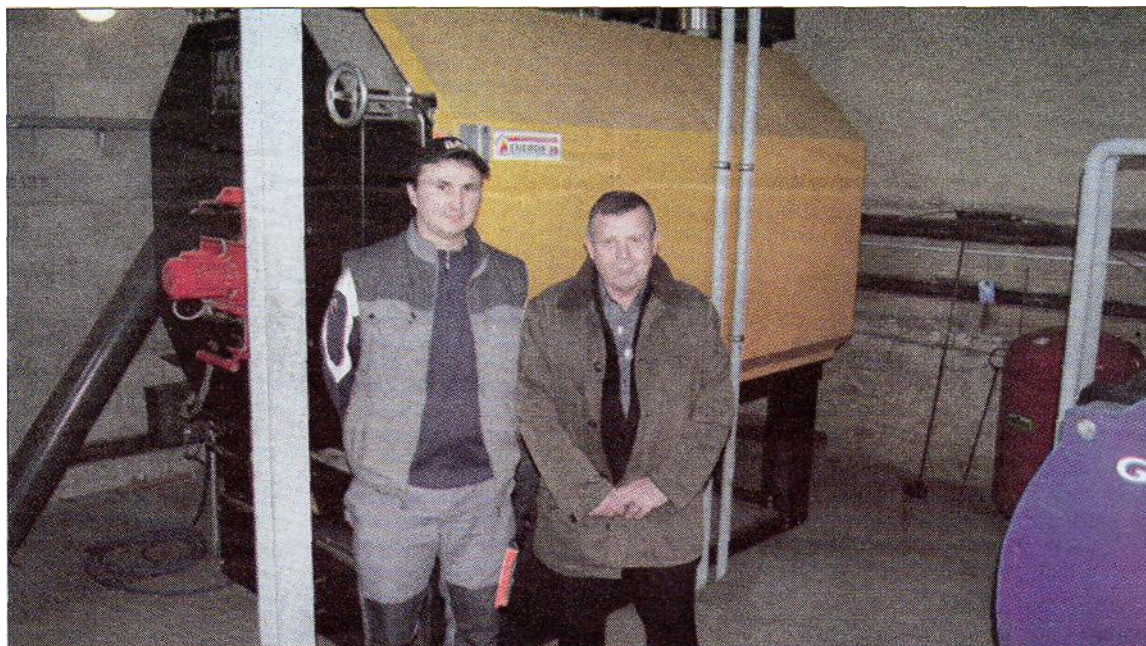
## Neuvy-Saint-Sépulchre se chauffe au bois *déchiqueté*

La commune de Neuvy-St-Sépulchre se chauffe à la plaquette de bois déchiqueté depuis quatre ans et a tenu un rôle moteur dans la structuration de la filière, en cours actuellement.

**P**as facile de développer un nouveau produit ou de créer une nouvelle filière. Les clients potentiels attendent de voir si l'offre est sérieuse et durable, tandis que les producteurs voudraient se lancer en étant sûrs d'avoir de la demande, les uns et les autres pouvant ainsi se regarder longtemps en chiens de faïence. La filière du bois déchiqueté en Boischaud-Sud est en train de franchir ce cap. Une évolution que l'on suit avec intérêt et satisfaction du côté de la commune de Neuvy-Saint-Sépulchre qui a été pionnière dans ce domaine. «La commune de Neuvy a été avant-gardiste en mettant en service une chaufferie communale au bois déchiqueté il y a quatre ans, quand la filière n'en était qu'à ses prémices», peut ainsi déclarer son maire, Guy Gautron, élu en 2008, qui rend hommage aux élus du précédent mandat qui avaient initié le projet.

### 1000 à 1200 m<sup>3</sup> de plaquettes chaque hiver

À l'origine, chaque bâtiment avait son chauffage particulier, au fioul ou au bois. Un réseau a été constitué afin de les relier au même circuit de chauffage et, aujourd'hui, l'ensemble du domaine chauffé fait 6 000 m<sup>2</sup>. Outre les bâtiments municipaux, la chaufferie communale dessert également la gendarmerie et douze logements de l'Opac. Et ce n'est pas fini puis qu'il est désormais prévu de raccorder le collège et ses 3 000 m<sup>2</sup> de surface



**Guy Gautron, maire de Neuvy-Saint-Sépulchre, et Julien Dangeon, employé communal, devant la chaudière à plaquettes de bois qui chauffe les bâtiments de la commune.**

Les investissements pour étendre le réseau sont lourds mais «le chauffage revient 30 % moins cher, souligne Guy Gautron. Les installations sont ainsi amorties en une dizaine d'années. Mais on doit pouvoir optimiser encore davantage». Faute d'une production locale suffisante, la commune de Neuvy, qui consomme 1000 m<sup>3</sup> à 1200 m<sup>3</sup> de plaquettes de bois par hiver, doit en effet s'approvisionner à Saint-Doulchard, près de Bourges. «Aujourd'hui, la perche est tendue vers les agriculteurs pour stabiliser cette filière localement. Quand on voit du bois brûler dans les champs, ce sont des calories qui s'envolent. L'idée, c'est aussi de demander à nos agriculteurs d'entretenir les haies (les plaquettes de bois permettent de valoriser le bois issu de la taille des haies, ndlr) et aujourd'hui, ça commence à être très entendu.»

Côté producteurs, ça s'organise en effet : une SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, est en train de se constituer dans le Saint-Amandois, à laquelle pourraient adhérer des agriculteurs de l'Indre, du côté d'Aigurande, Ste-Sévère et du canton de La Châtre. D'autant que les choses pourraient s'accélérer du côté de la demande. Dans l'Indre, outre Neuvy-Saint-Sépulchre, Vicq-Exempt, Le Poinçonnet et Poulaines se chauffent au bois déchiqueté et d'autres y réfléchissent. Idem dans le Cher, où Châteaumeillant, par exemple, a lancé des études à ce sujet.

"Et pourquoi pas un autre site dédié à l'habitat privé ?", s'interroge le maire de Neuvy. "Chaque fois que nous avons agrandi le réseau, les privés demandaient le raccordement." Décidément, la filière-bois n'a pas fini de faire parler d'elle eh Boischaud-Sud.

Nicolas Barraud

[Déjà un article paru](#)